

Conditions et avantages Pochettes cadeau du TTO Saison 2011-2012

Les pochettes cadeau du TTO

La pochette cadeau est un produit mis en vente au Théâtre de la Toison d'Or et à la FNAC, et dont l'utilisation est régie par les présentes conditions :

?? Le prix de la pochette peut être réglé en espèces ou par tout autre mode de paiement accepté respectivement par le Théâtre de la Toison d'Or et par la FNAC.

?? Les pochettes cadeaux sont en vente toute la saison.

?? La pochette est valable pour l'ensemble des spectacles joués en soirée au TTO durant la saison 2011-2012 (excepté le soir du 31/12/2011) à la date de votre choix sur base des quotas de places prévus à cet effet. La pochette n'est pas valable sur les spectacles suivants : *Fée un vœu, Antoine Guillaume assume (au Molière) et Cendrillon, ce macho (au CCU).*

?? *Le prix de la pochette peut être majoré de frais de port et administratifs.*

?? *La pochette n'est pas nominative.*

?? *Le solde de la pochette n'est pas remboursable.*

?? *La date d'expiration de la pochette correspond à la date de la dernière représentation de la saison 2011-2012.*

?? *La pochette n'est valable que pour les spectacles du et au Théâtre de la Toison d'Or.*

?? *Vous êtes tenus de présenter votre pochette cadeau lors de votre venue au théâtre.*

?? *Vous vous devez de mentionner par téléphone, lors de votre réservation pour un spectacle, que vous êtes en possession de la pochette.*

?? *En cas de perte, vol ou détérioration de la pochette, celle-ci ne sera pas restituée par le Théâtre de la Toison d'Or.*

?? *Les repas doivent être consommés avant la représentation.*

?? *Les repas et desserts proposés varient en fonction du menu proposé par le Théâtre.*